

Val Somme

Mon
mag

de
LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COM DE COM



valdesomme.com

Décembre 2023

66

Réouverture du centre aquatique Calypso



3

Culture
Ouverture de la médiathèque
Patrick-Simon



20

Tourisme
C'est quoi un office
de tourisme ?



18

Développement économique
Les structures qui accompagnent
votre entreprise

Édito

Objectifs atteints !

Dans le numéro de septembre dernier, du magazine d'information de notre Communauté de Communes, je m'étais exprimé largement dans mon éditto, sur la fermeture de la piscine Calypso et de ses conséquences.

Pour moi, nous avons le devoir de rouvrir le plus rapidement possible cet équipement. Nous avons pour objectif une réouverture en novembre. Pari tenu, pari gagné. Avec Prestalis comme nouveau partenaire, toutes les activités antérieures ont repris et le public est revenu très nombreux. Il me semble important de remercier tous ceux qui, au cours de l'été, personnel administratif et élus, ont contribué à ce résultat. Ce partenariat avec Prestalis devrait se poursuivre le temps de lancer une nouvelle procédure qui permettra de présenter aux élus un choix entre une délégation de service public et une régie.

Objectif atteint également le 25 novembre dernier avec l'ouverture de la médiathèque *Patrick-Simon* à Villers Bretonneux. Nous avons tous été surpris par l'enthousiasme déclenché par ce nouvel équipement : plus de 800 personnes se sont précipitées pour découvrir les opportunités que cette médiathèque pouvait apporter. Les Bretonvillois n'ont pas été les seuls à vouloir s'offrir cette découverte. Là encore, le personnel et les élus ont contribué à la réussite de cette journée.

Progressivement l'attractivité de cette médiathèque va se développer et s'inscrire dans les habitudes de toutes les tranches d'âge. Avec la *Caroline* et *La Filature*, c'est un réseau culturel important qui se met en place. Une volonté politique désirée par nos élus il y a 20 ans.

Puisque l'on parle de date, je voudrais en conclusion honorer la mémoire de ceux qui, avec Alain GEST et moi-même, ont créé chez Monsieur le Préfet, en décembre 1993, la Communauté de Communes de Corbie et Villers Bretonneux, et là je pense à Hubert LELIEUR, Bernard MARCILLE et notre trésorier de l'époque Gérard GAMBIER.

C'était ...il y a 30 ans.



Alain BABAUT

Président de la Communauté de Communes du Val de Somme

Au fil des pages

03 ACTUALITÉS

■ Ouverture de la médiathèque *Patrick-Simon*

08 PISCINE CALYPSO

■ La réouverture



09 CCVS RESSOURCES HUMAINES

■ Les agents au service du territoire

10 ENVIRONNEMENT

■ Qualité du tri : on vous explique tout

■ Changement au 1^{er} janvier 2024

■ Les recettes anti-gaspi

■ Succès pour la semaine de réduction des déchets



13 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

■ Accompagner les créateurs d'entreprise

20 TOURISME

■ Un office de tourisme c'est quoi ?

22 EAU

■ Et si les truites et les saumons pouvaient remonter l'Ancre ?

23 TRAVAUX

■ Travaux dans l'enclos de l'Abbaye de Corbie



24 FINANCES

■ Des fonds de concours qui font du bien aux finances des communes

26 ANIMATIONS

■ Fêtes & animations

Directeurs de publication : Alain Babaut et Denis Demarcy | Rédacteur en chef : Frédéric Pelletier
Comité de rédaction : Nathalie Blot, Denis Demarcy, Mélanie Thomas, Marie Biscarrat, Camille Loizemant.

Crédits photos : CCVS, Denis Demarcy, Ambia Studio.

Conception / Réalisation : Agence Resec

ISSN 2780-9153 - Dépôt légal 12/2023 | Communauté de Communes du Val de Somme

31 ter rue Gambetta - BP 70063 - 80800 CORBIE

Ouverture de la médiathèque *Patrick-Simon*

Depuis le 25 novembre la médiathèque *Patrick-Simon*, située à Villers-Bretonneux, a ouvert ses portes !

Plus de 800 curieux sont venus découvrir la médiathèque dès le 1^{er} jour. Une journée rythmée par la fanfare Extrême Georgette, par les ateliers manuels, le jeu de piste et la découverte des jeux de société disponibles ! Un goûter-spectacle et un diner spectacle joué par la compagnie Bulles de Théâtre a ravi les petits et les grands.

La médiathèque *Patrick-Simon*, fait partie du réseau *Lecture Publique en Val de Somme*, avec la médiathèque *La Caroline* à Corbie et *La Filature* à Ribemont-sur-Ancre.

Si vous avez déjà une carte d'abonnement, vous pouvez emprunter les documents présents sur les étagères et réserver ceux disponibles dans les autres médiathèques.

Horaires de la médiathèque *Patrick-Simon*

Mercredi : 10h30 – 12h et 14h-19h

Vendredi : 15h- 18h

Samedi : 10h30 – 12h et 14h – 18h

**Vous n'avez pas encore votre carte ?
C'est facile et gratuit ! Rendez-vous
dans l'une des 3 médiathèques du
réseau pour l'obtenir.**





Warloy-Bailon Une double inauguration

Les élus et le personnel de santé ont fêté, en octobre, les 10 ans de la Maison de santé qui s'est déjà agrandie pour recevoir de nouveaux services.

Frédéric Martin, maire de la commune, a félicité le conseil municipal pour ce soutien à ce projet indispensable au quotidien pour les habitants et a rappelé l'implication dans la création de cette maison de santé de Philippe Desobry et de Jean-Yves Borgne, médecins généralistes. Alain Babaut, président de la Communauté de Communes du Val de Somme, a rappelé la participation non négligeable à ce projet, de la communauté de communes, avec la construction d'un bassin d'infiltration des eaux pluviales à hauteur de 93 145 € TTC et de l'aménagement d'un parking à hauteur de 97 474 € TTC.

Une visite de la maison de retraite Florentine Carnoy et la découverte de la nouvelle pharmacie, construite près de la maison de santé, complétaient le programme de cet anniversaire.

Morcourt La sorcière Cornebidouille de passage dans la commune

Dans le cadre du "Festival des Parents, des bébés" proposé par le réseau *Lecture publique en Val de Somme*, ce sont plus de 160 personnes qui ont pu assister au spectacle *Cornebidouille* interprété par la compagnie "Le Poulailler". Heureux de recevoir ce spectacle de qualité dans sa commune, le maire Didier Demaison a remercié le personnel du réseau pour l'organisation, le corps enseignant qui a su mobiliser les enfants et les parents venus assister au spectacle et la compagnie "Le Poulailler" pour ce divertissement à l'occasion des vacances d'automne.



Warloy-Bailon La pomme de terre a maintenant sa fête



Terre de pomme de terre, la commune rêvait de consacrer une fête en l'honneur de ce tubercule vulgarisé par le Montdidérien Antoine Augustin Parmentier. Cette première fête de la pomme de terre organisée par la commune avec la complicité de Jean-Paul Plez, président de l'association OTS, Organisation traditions spectacles, a eu lieu les 21 et 22 octobre avec de nombreux exposants et les concours de la plus grosse patate et de la plus longue épluchure.

☚ Corbie

La saison culturelle 2023 a bien démarré !

Cette année c'est la compagnie El Mundo Costrini qui a ouvert la saison culturelle de Corbie, avec son spectacle "Les Frikis", un grand moment d'humour livré avec beaucoup de générosité par les deux artistes sur la scène des Docks. Une saison culturelle développée au Théâtre Les Docks et à la Buanderie mais qui fera aussi la part belle aux spectacles destinés aux scolaires, aux spectacles Hors-Les-Murs en décentralisation sur le Val de Somme, aux programmations musicales de l'Association Kiosque 2000, aux séances de cinéma de CinéDocks, aux Samedis de la Poésie, aux concentrations automobiles Ren'Car. Sans oublier les tournées du Cabaret Solidaire mais aussi le travail du Réseau de Lecture Publique assuré à partir des trois médiathèques intercommunales.

Grâce au "Pass Culture" cette saison est accessible à tous ! Renseignements au 03 22 96 43 31



Bon plan !

Pour vos cadeaux, pensez local !

Pour vos achats de fin d'année, pensez aux artisans et commerçants du Val de Somme.

Retrouvez la liste sur le site www.annuaire.valdesomme.com



Réseau parentalité du Val de Somme

Gros succès pour « Famil'liez-vous »



Le réseau parentalité du Val de Somme a organisé samedi 14 octobre une journée d'animation tournée vers les besoins des familles pour l'éducation et l'épanouissement des enfants

C'est le collège Sainte-Colette qui a accueilli cette année toutes les animations et les ateliers organisés pour les familles. Un événement préparé avec soin par tous les partenaires professionnels qui travaillent toute l'année dans différentes thématiques pour aider les parents confrontés aux besoins de leurs enfants à tous les stades de l'enfance et de l'adolescence.

Renseignements sur le Réseau Parentalité et ses actions auprès des médiathèques intercommunales.

Corbie Un deuxième Open pour le Mölkky Corbéen

Vingt équipes de mölkky ont participé samedi 30 septembre au deuxième Open organisé par le club local sur le jeu de battoir, lieu chargé d'histoire dans les annales des sports traditionnels picards. "Nous avons rassemblé ici des équipes de Normandie, de la région parisienne, du Nord mais aussi de Belgique sans oublier nos équipes locales de Corbie et du Hamelet" expliquait Philippe Lefebvre, le président du Mölkky Corbéen. L'équipe l'Oeil du Tigre de Saint-Amand-les-Eaux remporte le concours principal tandis que celle du Paris-Mölkky-Club gagne la consolante.



Bussy-lès-Daours L'association « De la Somme à Bellefontaine » a fait le point sur ses recherches

Savons-nous qui étaient les soldats de la Grande Guerre dont le nom est inscrit sur nos monuments aux morts au jour d'hui ? L'Association Départementale « De la Somme à Bellefontaine », dont le siège social est fixé à Daours s'est donné pour objectif d'honorer les victimes de la Grande Guerre en écrivant leurs parcours de vie et en les mettant gratuitement à disposition de tous les publics par son site internet www.somme-bellefontaine.fr et par des expositions itinérantes et des conférences. Plus de 320 parcours de vie de jeunes hommes de la Somme qui avaient 20 ans en 1914 ont déjà été racontés à partir des recherches menées dans les documents d'archives. On y retrouve les parcours de vie, de femmes et d'hommes brisés par la guerre, d'habitants de Daours, Vecquemont, Le Hamel, Bonnay, Fouilloy ou d'autres communes du Val de Somme.

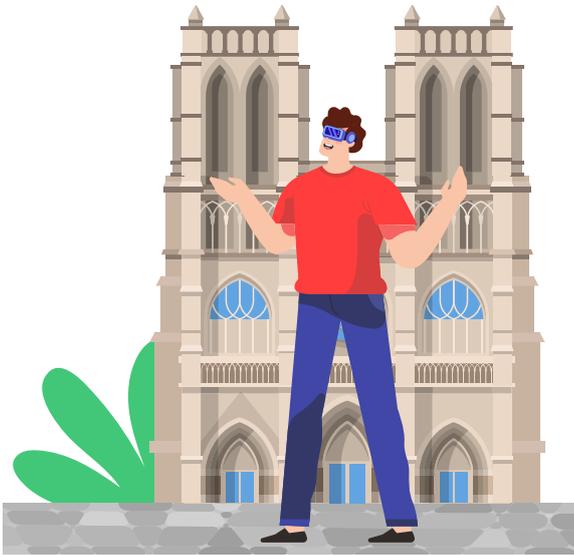
Lecture publique en Val de Somme Une délégation de l'Oise en visite dans les médiathèques

Le personnel du réseau *Lecture Publique en Val de Somme*, accompagné de Sylvie Brandicourt, vice-présidente à la culture et de Denis Demarcy, 1^{er} vice-président de la communauté de communes, ont accueilli, en octobre, une cinquantaine de participants, professionnels de la lecture et élus, à un voyage d'étude organisé par la Médiathèque Départementale de l'Oise. Au programme, visite des trois médiathèques, *Patrick-Simon*, *La Caroline* et *La Filature*. Les échanges sur le fonctionnement du réseau qui couvre maintenant toute la communauté de communes du Val de Somme ont été très riches.



Tourisme

Journées Nationales de l'Architecture : quand la 3D permet un voyage dans le passé



Quelle était l'importance architecturale de l'Abbaye de Corbie au temps de son éclat ? Pour répondre à cette question, Valentin Caron, animateur du patrimoine au sein de l'Office de tourisme intercommunal du Val de Somme, a proposé dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture, une visite en réalité virtuelle de l'Abbaye de Corbie. Une visite qui a réuni une vingtaine de personnes. Tous équipés de casques et de tablettes pour se rendre compte de l'importance des bâtiments qui occupaient la ville aux heures glorieuses de l'Abbaye. Valentin a rappelé comment la reine Bathilde, régente du royaume Franc à la mort de Clovis II, avait décidé au VII^{ème} siècle de l'implantation d'une abbaye à Corbie. Un choix qui allait contribuer à l'essor de la cité. D'autres visites guidées, celles de l'église Saint-Mathieu de Fouilloy et de l'église Saint-Jean-Baptiste de Villers-Bretonneux étaient également proposées pour ces Journées Nationales de l'Architecture.

Lahoussoye-Bonnay-Franvillers Les écoles du RPI engagées dans le Label E3D

Les trois écoles du regroupement pédagogique Lahoussoye-Bonnay-Franvillers ont participé à l'opération "Nettoyons la nature". Comme à Lahoussoye où les enfants de petite et moyenne section de maternelle, équipés de chasubles et de gants, ont ramassé quelques déchets dans la rue de l'école, sur la place de l'église et devant la mairie.

Cette sortie entre dans le programme de l'éducation au développement durable. Une action soutenue par la communauté de communes grâce aux interventions de son ambassadrice du tri. Les 3 écoles sont déjà labellisées E3D de niveau 1, un label développé par le ministère chargé de l'éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable. Il leur est maintenant nécessaire de poursuivre l'engagement de la communauté éducative et de tendre vers l'obtention de la labellisation de niveau 2, comme l'école de Daours (cf. Mag n°64).



Corbie La passion pour les vieilles cylindrées ne faiblit pas sur le Val de Somme

Grâce à l'association MC3V, Auto Moto Corbie 3 Vallées, née en 2019, les voitures ou deux-roues anciens peuvent être admirés six fois par an, d'avril à octobre, autour de la mairie de Corbie à l'occasion des «Ren'car» organisés en partenariat avec le service culturel de Corbie.

Ces dimanches-là, sur les routes du Val de Somme, on peut croiser des 2 CV, tractions Citroën, voitures américaines, décapotables ou utilitaires d'un autre temps. Un plaisir pour les yeux mais aussi une note de fantaisie qui rappelle des souvenirs à beaucoup.



Réouverture du centre aquatique Calypso

ambia
studio

Le centre aquatique a repris ses activités depuis le 13 novembre

Suite à la liquidation financière de la SARL Calypso 80, filiale du groupe OIKOS, qui gérait le Centre aquatique Calypso, propriété de la Communauté de Communes du Val de Somme, cet équipement a été fermé le 23 septembre.

Considérant que cet équipement est indispensable pour les habitants, les écoles et les associations, le Conseil

Communautaire a décidé de tout mettre en œuvre pour limiter au maximum cette période de transition et de confier la gestion de Calypso pour une période transitoire à la société Prestalis. Le temps d'étudier la meilleure solution pour faire vivre sereinement cet équipement, en délégation de service public ou en régie.



HORAIRES POUR LA PÉRIODE SCOLAIRE :

- Lundi : 12h - 13h30 et 17h - 20h
- Mardi : 12h - 13h30 et 17h - 21h30
- Mercredi : 11h - 20h
- Jeudi : 12h - 13h30 et 17h - 20h
- Vendredi : 12h - 13h30 et 17h - 21h30
- Samedi : 9h - 13h et 15h - 19h

Toutes les infos sur la page facebook : Centre aquatique Calypso



Près de 50 agents au service des habitants du territoire

Créée en 1994, la communauté de communes s'est d'abord installée rue Saint Firmin à Corbie. A son démarrage, elle comptabilisait 23 communes, 20 807 habitants et 2 agents : un directeur et une assistante. Les conseils communautaires se déroulaient dans les différentes communes membres.

L'équipe de gestion s'est rapidement élargie suite à de nouvelles prises de compétences. Une structuration par service étant nécessaire.

De nouveaux locaux administratifs sont construits dans l'enclos de l'Abbaye, en 2001.

En 2010, une première extension des locaux administratifs est décidée pour fixer les conseils communautaires au centre administratif et anticiper les futurs recrutements issus des nouvelles prises de responsabilité. La 1^{ère} médiathèque *La Caroline* s'ouvre dans l'enclos en 2011.

De plus au-delà des services liés aux compétences, des services supports sont créés (ressources humaines, communication, marchés publics).

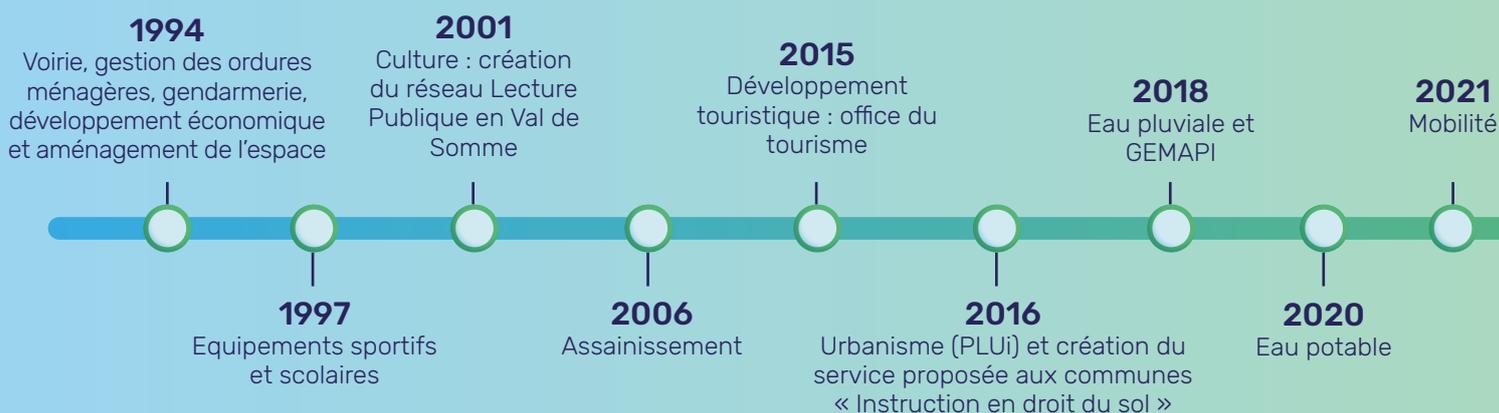
La Filature, deuxième médiathèque intercommunale s'installe à Ribemont-sur-Ancre en 2021.

En 2023, une seconde extension est prévue pour accueillir l'ensemble des services présents, les réunions et assurer l'accueil du public. La médiathèque *Patrick-Simon*, située à Villers-Bretonneux s'ouvre en novembre 2023.



Aujourd'hui ce sont 47 agents qui figurent dans le tableau des effectifs de la communauté de communes.

Ainsi 25 personnes qui travaillent au centre administratif ; 13 agents sont affectés dans les 3 médiathèques intercommunales; 5 sont en poste à l'Office de tourisme intercommunal et deux agents sont responsables de l'entretien des équipements sportifs communautaires à Corbie et Villers-Bretonneux. En 2024, deux agents auront la responsabilité de l'accueil des usagers au sein de la Maison France Services installée dans les locaux de La Poste à Corbie.



Qualité du tri : on vous explique tout

La gestion des déchets est une des missions primordiales menées par la Communauté de Communes. Bien gérer les déchets d'une collectivité permet d'avoir un impact sur l'environnement et aussi sur les finances : les vôtres et celles de la Communauté de Communes.

Plusieurs outils existent pour optimiser le bon fonctionnement des actions mises en place en matière de tri des déchets : zoom sur la caractérisation, avec Alain Savoie, vice-président de la commission environnement.

Qu'est-ce qu'une caractérisation ?

Une caractérisation est l'analyse d'un échantillon de déchets prélevés lors d'une collecte sélective (bac à couvercle jaune) pour en connaître la composition moyenne. Cette analyse, a lieu une fois par mois au centre de tri Veolia d'Amiens.

A quoi sert une caractérisation ?

L'exploitant du centre de tri prélève environ 40 kg issus de vos bacs à couvercle jaune. Ces déchets sont ensuite amenés en salle de caractérisation, sur une table de tri et sont séparés manuellement par un opérateur.

Une fois séparés, tous les matériaux sont pesés, ce qui permet de calculer la part de chaque matière : acier, aluminium, bouteilles, cartonnettes, briques alimentaires, refus (erreurs de tri).

→ Chacune de ces matières est revendue séparément selon les tonnages déterminés par cette caractérisation.

Quels sont les conséquences des erreurs de tri ?

Le taux de refus pénalise la collectivité et augmente le montant **du coût traitement des déchets** : les refus de tri sont évacués en centre d'enfouissement et leur traitement coûte beaucoup plus cher que celui des emballages. Il a également un impact sur les soutiens versés à la collectivité par l'éco-organisme CITEO/ADELPHE.

Les finances de la collectivité sont donc impactées chaque mois par les déchets entrant au centre de tri, ce qui à terme risque d'être répercuté sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Ce qu'il faut retenir sur le tri !

→ Si c'est un EMBALLAGE qui a contenu un aliment ou un produit d'hygiène, il va dans le bac jaune ! Il doit être vide mais il n'est pas nécessaire de le laver.

→ de nombreux outils sont à votre disposition pour vous aider : le guide du tri de la CCVS (disponible sur notre site internet), l'application « guide du tri » de citeo, nos équipes par téléphone au 03 22 96 35 93 ou par email à environnement@valdesomme.com

→ en cas de doute, déposer votre déchet dans le bac à couvercle vert pour préserver la qualité du tri.



L'engagement de chacun est primordial quant au tri.

Au quotidien, l'action des équipes de terrain permet de limiter l'arrivée de déchets indésirables au centre de tri. Ainsi, les agents de collecte sont chargés du contrôle des bacs. Voici quelques erreurs qui se sont présentées à eux ces derniers mois dans nos communes du Val de Somme (les bacs ci-dessous n'ont pas été collectés).

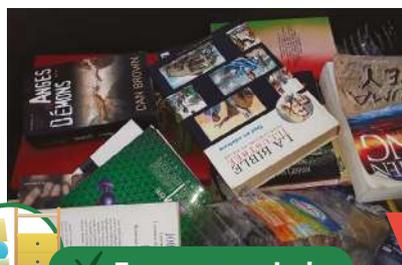
La galerie des erreurs !

Septembre 2023 :

Même s'ils sont en plastique les pots de fleurs ne sont pas des emballages ! Ils sont à déposer en déchetterie ou dans les espaces de réemploi proposés en magasin.



✓ Déchetterie



✓ Espace recyclerie

Août 2023 :

Papier, revues, livres, journaux sont à déposer dans les points d'apport volontaire prévus à cet effet.

Revues et livres, s'ils sont en bon état, peuvent être déposés dans les boîtes à lire du territoire ou en espaces recycleries de nos déchetteries.

Septembre 2023 :

Le verre est en effet un emballage alimentaire mais qui a une filière qui lui est dédiée. Il est à déposer dans les points d'apport volontaire.

La présence de verre dans les bacs de tri a un gros impact sur le taux de refus car cette matière est lourde ! Soyez vigilants !



✓ PAV verre



✓ Déchetterie

Août 2023 :

Le polystyrène de calage n'est pas considéré comme un emballage. Il est à déposer en déchetterie.

Septembre 2023 :

Les couches ne sont pas des emballages alimentaires et ne sont pas recyclables ! Elles sont à déposer dans votre bac à couvercle vert.



✓ Bac couvercle vert



✓ Déchetterie

Août 2023 :

Les déchets verts sont à déposer en déchetterie ou dans votre composteur. Vous pouvez également utiliser vos feuilles mortes en paillage.

Changement au 1^{er} janvier 2024

Composteur : l'achat simplifié

A partir du 1^{er} janvier, l'achat de composteur à la Communauté de Communes sera simplifié !

Les étapes pour obtenir un composteur de 450L à 25€ :

- Compléter le nouveau document disponible sur le site www.valdesomme.com, en mairie et à la Communauté de Communes
- Déposer à la Communauté de Communes le document complété avec le justificatif de domicile
- Un bon de retrait est remis. Vous aurez 1 mois pour récupérer votre composteur en déchetterie de Villers-Bretonneux
- La facture de 25€ est envoyée, sous un mois après le retrait, par les services du Centre des Finances Publiques

L'achat de composteur est réservé aux habitants du Val de Somme, dans la limite d'un composteur/foyer pour 10 ans. Le règlement est consultable sur le site internet.

www.valdesomme.com



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les biodéchets représentent 1/3 du bac d'ordures ménagères (couvercle vert), **alors n'hésitez plus, compostez !**

Déchetterie : les tarifs 2024 pour les professionnels

A partir du 1^{er} janvier 2024, la tarification d'accès des professionnels à la déchetterie de Villers-Bretonneux évolue.

Cette première augmentation, depuis l'ouverture de la déchetterie, est nécessaire pour couvrir les frais du coût des services qui ne cessent d'augmenter depuis ces dernières années.

Ces nouveaux tarifs s'inscrivent dans la démarche globale de la communauté de communes quant à la réduction des déchets et se veulent incitatifs.

Les services de la Communauté de Communes du Val de Somme se tiennent à la disposition des professionnels concernés afin de les aider à réduire leurs déchets et à trouver les filières de réemploi adaptées à leurs activités.

Gravats	20 € /m ³
Encombrants	35 € /m ³
Plâtre	35 € /m ³
Déchets verts	4 € /m ³
Cartons	0 € /m ³
Ferraille	0 € /m ³
Bois	20 € /m ³
DMS (*Déchets Ménagers Spéciaux)	2 € /kg

Les autres évolutions tarifaires (eau, assainissement...) sont à l'ordre du jour au conseil communautaire du 19 décembre 2023. Vous pourrez retrouver toutes les informations sur le site : www.valdesomme.com



Recettes anti-gaspillage

A l'occasion de la journée mondiale de la gastronomie durable, le 18 juin 2023
la Communauté de Communes du Val de Somme a lancé
un appel à recettes anti-gaspi sur son territoire.

Retrouvez les recettes envoyées par les habitants et les agents !



Croquettes de restes de Séverine, Warloy-Baillon

utiliser les restes

Ingrédients :

- Restes en tout genre (ratatouille, brandade, purée, légumes cuits, poissons...)
- 1 œuf (pour 300 g de restes environ)
- Herbes aromatiques (facultatif)
- Farine ou de la chapelure
- Huile de tournesol

Recette :

- Égoutter les restes s'il y a du liquide (et récupérer ce liquide pour une sauce, une soupe ou un risotto)
- Couper les restes en petits morceaux ou mixer
- Ajouter l'œuf, les herbes et mélanger
- Ajouter de la farine ou de la chapelure afin d'obtenir une pâte qui se "tienne" et se façonne facilement en boulettes ou en navettes
- Faire chauffer 1 cm d'huile de tournesol dans une poêle
- Faire frire les croquettes dans la poêle en les retournant pour qu'elles soient bien dorées (5min)

Déguster avec une salade ou en apéritif

Chips de poulet de Floriane, Franvillers

utiliser la peau
du poulet

Ingrédient :

- Peau du poulet

Recette :

- Ôter le gras de la peau. Coupez en 2 ou 3 morceaux
- Étaler les morceaux de poulet sur une plaque de cuisson avec une feuille de cuisson
- Saler puis poser une nouvelle feuille de cuisson et une plaque (afin de garder les chips plates)
- Enfourner à 180° durant 15 minutes

Quiche aux fanes de radis BIO de Séverine, Warloy-Baillon

utiliser les fanes

Ingrédients :

- Fanes de radis fermes
- Pâte brisée
- 2 oignons
- 150g Crème fraîche ou 20 cl de lait
- 3 œufs
- 150g Fromage râpé
- Huile d'olive

Recette :

- Bien laver les fanes de radis et les couper grossièrement
- Faire revenir 2 oignons dans une poêle avec de l'huile d'olive et ajouter les fanes.

Il est possible d'ajouter des lardons à ce stade

- Étaler une pâte brisée dans un moule à tarte
- Déposer les oignons et fanes au fond de la tarte
- Préparer l'appareil avec la crème fraîche ou le lait, les œufs et le fromage râpé
- Verser cette préparation sur la tarte et mettre au four 180° pendant environ 30 min

Quiche à tout de Catherine, Franvillers



Ne rien jeter

Ingrédients :

- Légumes abîmés ou restes de légumes
- 3 œufs
- 20 cl crème fraîche
- 1 pâte feuilletée ou brisée

Recette :

- Récupérer des légumes "moches" ou partiellement abîmés en fin de marché
- Laver et éplucher les légumes
- Faire revenir les légumes 3 min à la poêle, assaisonner
- Battre les œufs et crème fraîche
- Étaler le tout sur la pâte feuilletée
- Enfourner 20 min à 180°



Crumble salé de légumes de Céline, Fouilloy

utiliser les restes

Ingrédients :

- Restes de légumes
- 3 œufs
- 70g de flocons d'avoine
- 4 cuillères à soupe de skyr ou de crème fraîche
- 30 g de fromage râpé
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Épices
- 2 cuillères à café de moutarde

Recette :

- Mélanger le skyr, les œufs, les épices et le fromage râpé
- Mettre les légumes dans un plat et couvrir du mélange préparé
- Mélanger les flocons d'avoine avec l'huile et la moutarde, puis verser sur la préparation dans le plat
- Cuire 20 min au four à 180°C



Pesto de fanes de Nathalie, agent de Communauté de Communes du Val de Somme

Ingrédients :

- Fanes de radis ou carottes
- Parmesan
- Huile d'olive

Recette :

- Nettoyer les fanes
- Essorer ou essuyer dans un torchon
- Mixer avec le parmesan et l'huile d'olive



utiliser les fanes

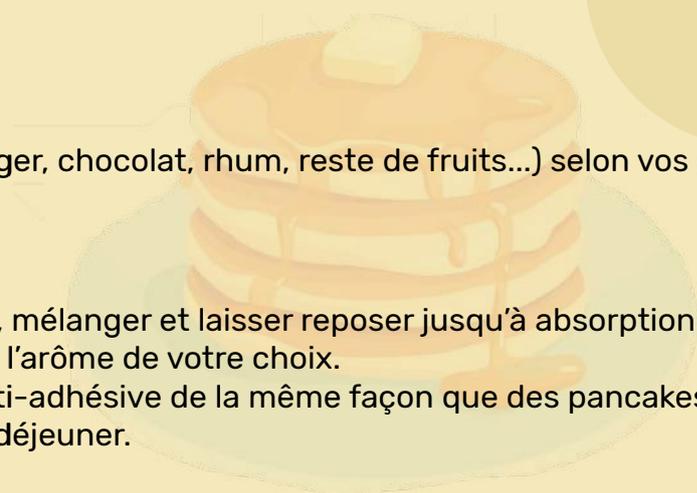
Pancake de pain, de Camille, agent de la Communauté de Communes du Val de Somme

Ingrédients :

- 250g de pain dur
- 500ml de lait
- 4 œufs
- Sucre et arômes (fleur d'oranger, chocolat, rhum, reste de fruits...) selon vos goûts

Recette :

- Mixer 250g de pain dur
- Ajouter dans le blender le lait, mélanger et laisser reposer jusqu'à absorption
- Ajouter les œufs, le sucre et l'arôme de votre choix.
- Faire cuire sur une plaque anti-adhésive de la même façon que des pancakes.
- Servir en dessert ou au petit déjeuner.



utiliser le pain dur

 Pensez à détacher ce livret pour avoir les recettes à portée de main !

Toutes les recettes sur
www.valdesomme.com




Val de
Somme
LA COM DE COM

Un succès pour la semaine de réduction des déchets

32 foyers passent au compostage

Lors de la vente en direct organisée le samedi 18 novembre, 32 composteurs ont été vendus, en déchetterie de Villers-Bretonneux.

Retrouvez les informations sur le compostage (loi, tarif, démarche pour l'achat) p.12



Une réussite pour la soirée consomm'acteur



La première soirée consomm'acteur de la Communauté de Communes a réuni 15 habitants, le 21 novembre. Au programme, un atelier de fabrication d'un emballage alimentaire réutilisable à partir de cire d'abeille et des animations de sensibilisation présentées par l'association « Et après ? ». L'occasion pour les participants d'apprendre à connaître le taux de sucre dans les produits industriels, repérer les labels sur les étiquettes, découvrir les alternatives des emballages durables et l'impact environnemental des différents types d'emballage.

Cette soirée s'est clôturée autour d'une soupe de saison et locale ! Les participants ont joué le jeu du «zéro déchet» en rapportant chacun leur propre mug, pour la déguster !

L'occasion, également, de partager les recettes anti-gaspi envoyées cet été pour la journée de la gastronomie durable.

RDV en 2024 pour la prochaine soirée consomm'acteur !



Accompagner les créateurs d'entreprises

Dans le cadre de sa compétence développement économique, la Communauté de Communes du Val de Somme cherche à favoriser la création d'entreprise.

La pépinière d'entreprises située au cœur de la ZAC du Val de Somme propose bureaux et ateliers à des tarifs progressifs pour permettre de lancer sereinement son activité en bénéficiant de conseils et d'accompagnements.

Le Village d'entreprises du Val de Somme propose également un espace de co-working et une salle de réunion accessibles à tous pour des besoins ponctuels.



Pour tout renseignement concernant ces locaux dédiés aux entreprises, vous pouvez contacter sur place le service de la CCI en charge de l'animation de ce lieu (03 64 85 05 00), ou le service développement économique de la Communauté de Communes du Val de Somme (03 22 96 05 96).

Sur le territoire du Val de Somme, vous pouvez également trouver l'accompagnement et les conseils nécessaires à la concrétisation de votre projet d'entreprise, auprès des trois partenaires présentés ci-dessous :

INITIATIVE SOMME FRANCE ACTIVE PICARDIE



INITIATIVE SOMME FRANCE ACTIVE PICARDIE est une association territoriale qui accompagne les porteurs de projets dans le cadre de la création / reprise d'entreprise.

Son cœur de métier : **informer, accompagner, financer et mettre en réseau** les futurs chefs d'entreprise.

En étant au plus proche des porteurs de projet souhaitant s'installer en Val de Somme, Initiative Somme **facilite le parcours du futur entrepreneur** en challengeant son projet afin de consolider son financement et d'en assurer les conditions de réussite.

Ces 4 dernières années, **50 porteurs de projet** du Val de Somme ont été accompagnés, ce qui représente près **d'un million et demi d'euros mobilisés** pour soutenir la création d'entreprise sur le territoire, notamment grâce à des prêts d'honneurs et des garanties bancaires.

INITIATIVE SOMME FRANCE ACTIVE PICARDIE est également l'opérateur de La Maison Des Entrepreneurs, le dispositif d'accompagnement de proximité de la Région Hauts de France et gratuit pour celles et ceux qui veulent créer leur entreprise.

Une permanence est organisée par Stéphanie Darras, sur rendez-vous, le 2^{ème} lundi et le 4^{ème} lundi après midi de chaque mois à la Communauté de Communes à Corbie et en mairie de Villers Bretonneux.

☎ 07 76 08 10 40

✉ stephanie-darras@initiative-active.fr

RESEAU ENTREPRENDRE

Réseau Entreprendre Picardie propose, pour acquérir et consolider les talents des chefs d'entreprise, **un accompagnement gratuit** personnalisé, dans la durée et **un financement sous forme de prêt d'honneur**. Depuis 2002, l'association s'engage à accompagner les dirigeants d'entreprises dans la réussite de leur activité grâce aux **160 bénévoles** sur le territoire. La gratuité et la réciprocité guident l'action du Réseau Entreprendre Picardie, qui agit avec bienveillance et solidarité pour pérenniser les entreprises de demain.

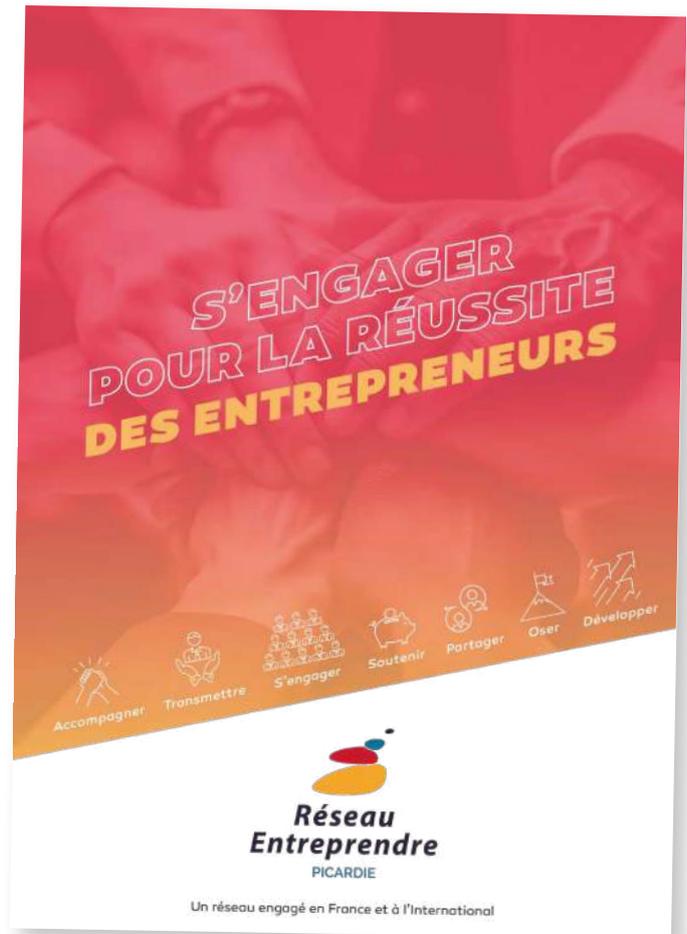
Vous souhaitez plus de renseignements sur cette association, vous avez un projet ?

Dorine Parmentier, Déléguée Territoriale de la Somme, vous accueille à la Maison de Cèdre, 65 rue Jean-Jacques Mention à Amiens.

✉ dparmentier@reseau-entreprendre.org

☎ 06 59 26 17 06

🌐 www.reseau-entreprendre.org/picardie



BGE PICARDIE

**ENTREPRENEURS,
ON VOUS ACCOMPAGNE
À CHAQUE ÉTAPE GRATUITEMENT !**



Le monde de l'entrepreneuriat vous intéresse ? Vous souhaiteriez vous lancer ? De l'idée de votre projet jusqu'à la concrétisation de votre entreprise, BGE Picardie **vous accompagne** à chaque étape de votre parcours, offrant **des services de conseil sans prise en charge financière** de votre part. L'année dernière, **65 entrepreneurs** ont été accompagnés dans la réalisation de leurs ambitions professionnelles au sein de la Communauté de Communes du Val de Somme.

Contactez dès à présent BGE Picardie pour participer aux ateliers collectifs et pour réserver un rendez-vous individuel avec l'un des conseillers en création d'entreprise, qui vous guidera sur la voie de la réussite entrepreneuriale.



09 70 80 82 17



bge-picardie.org



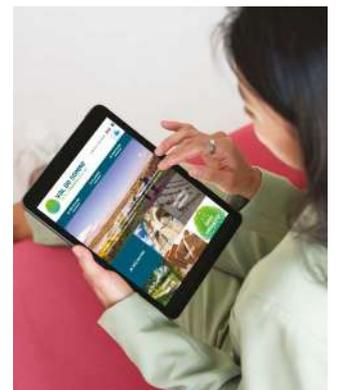
Un office de tourisme, c'est quoi ?

Un office de tourisme est bien plus qu'un simple point d'information pour les voyageurs. C'est un lieu où l'expertise et la passion se rencontrent pour donner vie à une destination. Au sein de l'office de tourisme du Val de Somme, plusieurs professionnels jouent un rôle essentiel, chacun contribuant à rendre votre expérience de découverte du territoire unique et mémorable.

Focus sur quatre métiers-clés de l'office de tourisme du Val de Somme

Conseiller en séjour

Les conseillers en séjour sont les visages souriants qui vous accueillent à l'office de tourisme. Leur principale mission est de vous guider dans la planification de votre séjour. Ils sont des experts de la région, connaissant les moindres détails des sites touristiques, des événements et des hébergements. Ils gèrent également la billetterie des animations touristiques et la boutique de souvenirs.



Chargé de communication et de promotion touristique : La voix de la destination

Le chargé de communication et de promotion touristique est le maître d'orchestre derrière la scène, travaillant en coulisses pour faire rayonner la destination. Il conçoit des campagnes de marketing, crée des supports visuels attrayants et maintient une présence en ligne pour attirer les visiteurs.



©Ambia studio

Animateur du patrimoine, guide conférencier : Gardiens du passé et ambassadeurs du présent

L'animateur du patrimoine est un véritable gardien des trésors culturels. Il s'agit d'un rôle clé dans la préservation de la mémoire collective et la transmission du patrimoine aux générations présentes et futures. Il prépare et organise les animations de l'office de tourisme, et lors des visites guidées, il dévoile les secrets du territoire, partageant des récits fascinants sur son patrimoine culturel, architectural et naturel.

Régisseur de la taxe de séjour et chargé d'accompagnement aux socio-professionnels touristiques : L'architecte de la durabilité

Le régisseur de la taxe de séjour est chargé de la gestion des recettes de la taxe de séjour, qui est prélevée sur les nuitées dans la destination. Ils veillent à ce que les fonds collectés soient utilisés de manière appropriée pour améliorer l'infrastructure touristique et soutenir les projets de développement durable. En outre, il travaille en étroite collaboration avec les acteurs locaux du secteur touristique, tels que les hôteliers, les restaurateurs et les prestataires d'activités.



Suis-je considéré comme un touriste si j'habite sur le territoire ?

Un touriste est une personne qui voyage en dehors de son lieu de résidence habituel, sur une certaine période de temps, que ce soit pour des vacances, des loisirs ou des affaires.

Contrairement aux touristes qui passent une ou plusieurs nuits dans la destination visitée, les excursionnistes partent de chez eux le matin, explorent le lieu ou participent à des activités pendant la journée, puis retournent chez eux le soir même.

En habitant sur le territoire du Val de Somme et en y pratiquant des activités touristiques, vous n'êtes donc pas considéré comme touriste mais comme excursionniste.

Les excursionnistes, bien qu'ils ne passent qu'une journée dans une destination, ont un impact significatif sur la consommation et l'économie locale.



Et si les truites et les saumons pouvaient remonter l'Ancre ?

La Communauté de Communes ayant désormais la gestion du dernier tronçon de l'Ancre, une intervention sur le barrage de la Chiers pourrait rétablir la continuité écologique sur la rivière

Le dernier tronçon de l'Ancre passe sous la responsabilité de la Communauté de Communes

Par arrêté préfectoral du 27 octobre 2023 signé par le préfet de la Région des Hauts-de-France, l'Etat a transféré un tronçon du domaine public fluvial de l'Ancre au profit de la Communauté de Communes du Val de Somme. Il s'agit de la dernière partie de l'Ancre située entre le barrage des hauts fourneaux de la Chiers à la Neuville, sur la commune de Corbie, jusqu'à la confluence de l'Ancre avec la Somme. Cela représente un linéaire d'environ 950 mètres. Sur cette partie, l'Etat a versé 63 500 € dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage, afin de permettre des travaux de remise en état du linéaire.

Les travaux ont débuté en juin 2023 et ont concerné :

- la gestion des embâcles (les barrages naturels dus par exemple à des arbres ou branches tombés dans la rivière),
- du débroussaillage sur 2 500 m²,
- de l'abattage de 45 arbustes menaçants, 55% des branches ont fait l'objet d'un broyage pour la confection d'un chemin piéton
- de 1 000 mètres de recépage (action de couper un arbre près de terre afin d'obtenir de nouvelles pousses),
- la confection un chemin piéton sur 400 mètres.

Le programme se poursuit en 2024.

Le rétablissement de la continuité écologique de l'Ancre au niveau du barrage de la Chiers comme objectif

Comment permettre aux salmonidés comme les truites et les saumons qui font leur grand retour dans la Somme de remonter l'embouchure de l'Ancre et de franchir le barrage de La Chiers avant de poursuivre leur parcours sur la rivière ? Le bureau d'étude Cariçaie, choisi par la Communauté de Communes, étudie deux solutions : l'aménagement du barrage ou la démolition.



La carte d'identité de l'Ancre, rivière de 1ère catégorie

Longue de 37,4 km, l'Ancre le troisième plus long affluent de la Somme et le quatrième en débit. Elle prend sa source sur le territoire de la commune de Miraumont. Dans le Val de Somme, l'Ancre passe à Treux, Méricourt l'Abbé, Ribemont-sur-Ancre, Heilly, Bonnay et Corbie. Une station hydrologique permettant la surveillance des crues de la Somme est en service à Bonnay depuis 2001. Après le barrage de l'ancienne usine de La Chiers, l'Ancre conflue en rive droite dans la Somme à Aubigny.

Du point de vue piscicole, l'Ancre est un cours d'eau de première catégorie, c'est-à-dire un cours d'eau où le peuplement piscicole dominant est constitué de salmonidés.



@Ambia studio

Travaux dans l'enclos de l'Abbaye de Corbie

Suivez l'évolution des deux chantiers de la Communauté de Communes du Val de Somme, en cours dans l'enclos de l'Abbaye de Corbie.

Construction d'une salle de multisport

En moins de 10 jours, la future salle de sport a pris forme. En optant pour des murs préfabriqués dans les ateliers de LBA, entreprise titulaire du lot « gros œuvre », la Communauté de Communes et son architecte, le Cabinet EN ACT, ont ainsi optimisé les délais. C'est désormais l'entreprise RAMERY ENVELOPPE (en charge de la charpente bois, de l'étanchéité et du bardage) qui est à l'œuvre sur le chantier.



Extension du centre administratif de la Communauté de Communes

Les deux niveaux du futur bâtiment sont déjà réalisés. D'ici fin janvier 2024, le bâtiment sera « Hors d'eau », c'est-à-dire que l'étanchéité du bâtiment sera terminée. Un mois plus tard il sera « Hors d'air », les menuiseries seront posées. L'aménagement extérieur est prévu pour le printemps 2024 et la plantation des arbres aura lieu au dernier trimestre 2024 (après la fin des travaux).



Des fonds de concours qui font du bien aux finances des communes

Depuis 2021, la Communauté de communes du Val de Somme soutient les communes au niveau de leurs investissements. Une enveloppe de 200 000 euros est répartie chaque année pour faire face aux demandes. Un règlement encadre ces fonds de concours qui viennent compléter les autres aides financières apportées par l'Etat, la Région, le Département et les autres partenaires. Des critères classent les communes en 3 groupes et déterminent le nombre de dossiers qu'elles peuvent déposer par an et le taux d'aide qu'elles peuvent recevoir.

Les dossiers clôturés depuis le 1^{er} janvier 2021

- BAIZIEUX**, signalétique et sécurité pour 5 884,76 €
- BRESLE**, effacement de réseau pour 15 552,78 €
- PONT-NOYELLE**, signalétique et sécurité pour 898,43 €
- VILLERS-BRETONNEUX**, équipement sportif pour 4 000 €
- MORCOURT**, signalétique et sécurité pour 3 298,14 €
- VAIRE-SOUS-CORBIE**, salle polyvalente pour 3 378 €
- LAMOTTE-BREBIERE**, équipement sportif pour 4 000 €
- CORBIE**, signalétique, sécurité pour 2 067,20 €
- LAHOUSOYE**, équipement sportif pour 1 170 €
- LE HAMEL**, réhabilitation salle polyvalente pour 1 370,75 €
- FRANVILLERS**, travaux d'éclairage public pour 1 377,04 €
- HENENCOURT** pour 2 980 € (fonds de concours exceptionnel pour situation imprévue)



Lahoussoye, nouveaux éléments pour l'aire de jeux



Villers-Bretonneux, création d'une aire de jeux



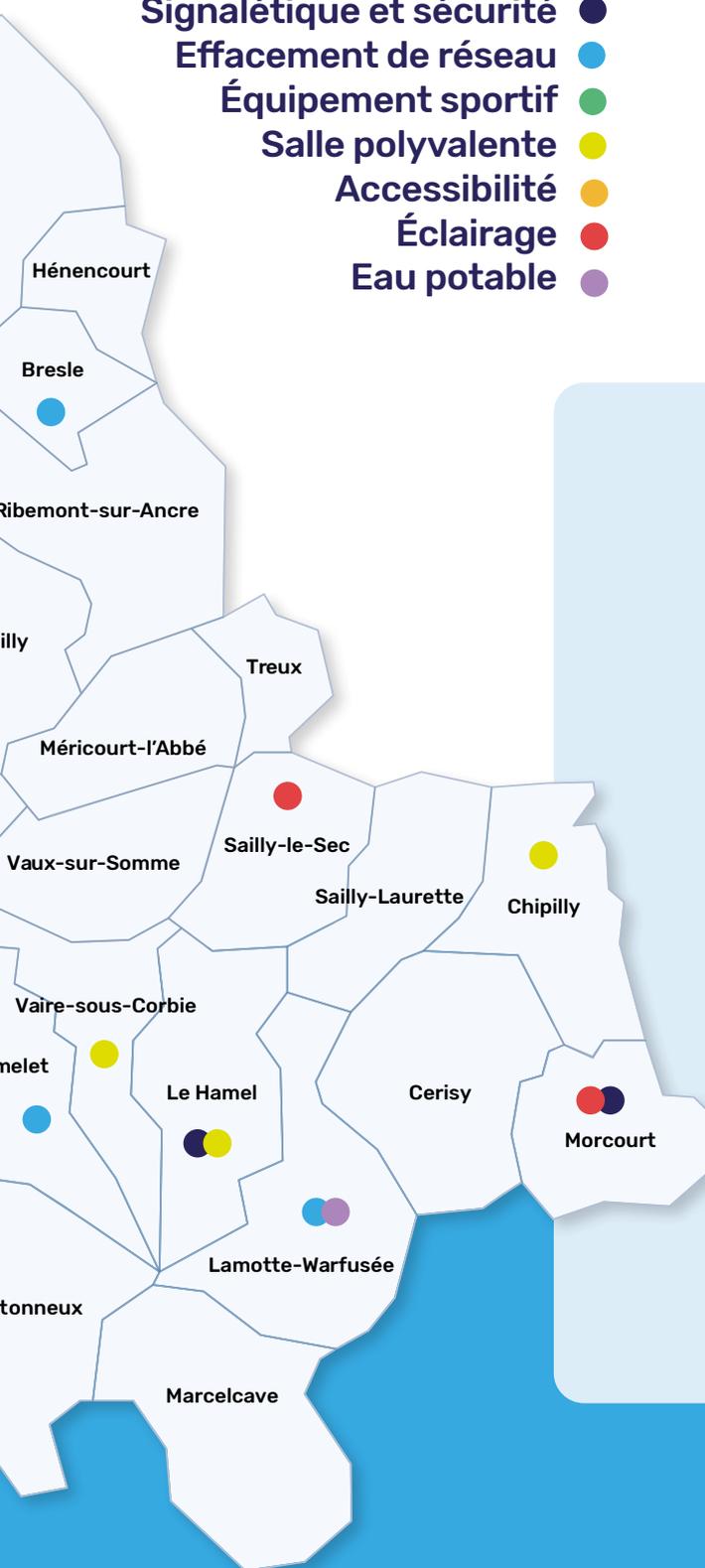
Bresle, enfouissement des réseaux



Baizieux, signalétique et sécurité

Catégories de fonds de concours

- Signalétique et sécurité ●
- Effacement de réseau ●
- Équipement sportif ●
- Salle polyvalente ●
- Accessibilité ●
- Éclairage ●
- Eau potable ●



Franvillers, aménagement de sécurité sur RD

Les dossiers en cours de travaux

- HAMELET**, effacement de réseaux pour 40 000 €
- LAMOTTE-WARFUSEE**, effacement de réseaux pour 40 000 €
- CACHY**, accessibilité pour 2 467,95 €
- PONT-NOYELLE**, passage aux led pour 4 000 €
- FOUILLOY**, effacement de réseaux pour 10 131,70 €
- HAMELET**, effacement de réseaux (phase 3 et 4) pour 36 352,71 €
- HEILLY**, modernisation de l'éclairage public pour 4 000 €
- MORCOURT**, modernisation de l'éclairage public pour 4 000 €
- SAILLY-LE-SEC**, modernisation de l'éclairage public pour 4 000 €
- FRANVILLERS**, aménagement de sécurité sur RD pour 22 582 €
- CHIPILLY**, réhabilitation de la salle polyvalente pour 26 866,01 €
- LAMOTTE-WARFUSEE**, réseau d'eau potable pour 18 735,09 €
- LE HAMEL**, aménagement de sécurité sur RD pour 15 459,74 €
- WARLOY-BAILLON**, système de ralentisseur et bordures de trottoir sur RD pour 11 342,50 €
- CORBIE**, signalétique verticale et horizontale, système de ralentisseur et bordures de trottoir sur RD pour 22 537 €
- CACHY**, effacement de réseaux pour 22 734 €
- CERISY** pour 6 662,35 € (fonds de concours exceptionnel pour situation imprévue)



Fêtes & animations près de chez vous

Envie de sortir, découvrir, échanger ?

Retrouvez tous les événements de notre territoire de décembre à mars.



Décembre

■ BONNAY

Mercredi 20 décembre

Soirée jeux avec Bonneeple

20h30-00h30

bonneeple@gmail.com

Du 20 au 23 décembre

Exposition des crèches de Noël

17h - 20h

Eglise de Bonnay



■ CORBIE

Du 9 au 16 décembre

Fest'hiver

Vendredi 15 décembre

Compagnie Les Petites Madames "Abélard"

20h30 - Théâtre Les Docks

03 22 96 43 30

Judi 21 décembre

Compagnie Les Invisibles - "La miette, ou l'histoire de l'aîné qui refusait d'oublier"

20h - La Buanderie

09 80 62 94 66



CINÉMA

Théâtre les Docks - Corbie

"Le règne animal"

Mardi 12 décembre - 20h30

Cinéma "Les inséparables" dans le cadre de Fest'Hiver

Mardi 13 décembre - 15h

Cinéma "La fiancée du poète"

Mardi 27 décembre - 20h30

■ DAOURS

Samedi 9 décembre

Marché de Noël

11h - 18h - Salle Polyvalente

06 95 77 71 24 ou 06 15 43 28 72

Dimanche 17 décembre

Concert Gospel

15h30 - Eglise de Daours

03 22 96 13 13

■ FRANVILLERS

Samedi 18 décembre

Concert Musicolori

19h - Eglise

Mercredi 20 décembre

Marché de Noël

17h - 21h - Salle Beau cousin

Vendredi 22 décembre

Spectacle pyrotechnique

Place Balle au poing



■ HAMELET

Samedi 9 décembre

Marché de Noël

14h - 20h - Salle des fêtes

06 29 02 23 04

■ HEILLY

Vendredi 15 décembre

Concert de Noël : musique baroque et lecture de conte

19h - Eglise d'Heilly

06 74 39 03 75

■ LAMOTTE-WARFUSÉE

Samedi 9 décembre

Marché de Noël

De 14h à 20h - Salle Le Santerre

Dimanche 10 décembre

Marché de Noël

De 10h à 17h - Salle Le Santerre

■ LE HAMEL

Vendredi 8 décembre

Loto "Olympique Le Hamel"

17h - Salle polyvalente

06 41 59 78 28

Samedi 9 décembre

Loto de l'association communale

17h - Salle polyvalente

06 11 53 15 93 ou 06 76 86 22 93

Vendredi 22 décembre

Loto "Un pour tous"

18h - Salle polyvalente

06 81 36 63 32

■ MÉRICOURT-L'ABBÉ

Samedi 9 décembre

Soirée alsacienne et tartiflette

19h30 - Salle des fêtes

06 63 26 19 81

Dimanche 10 décembre

Marché de Noël

10h - 18h

Eglise, salle de l'amicale

■ PONT-NOYELLE

Tout le mois de décembre

Concours des maisons décorées

Dimanche 10 décembre

Noël au village

15h - Salle des fêtes



■ TREUX

Dimanche 10 décembre

Marché de Noël

10h - 18h - Salle Polyvalente

07 62 04 56 16

■ VECQUEMONT

Du vendredi 1^{er} décembre

au 12 janvier

Crèche de Noël en recup'

Ecole de Vecquemont

■ VILLERS – BRETONNEUX

Samedi 9 décembre

Atelier carterie

14 h - 16 h

Médiathèque Patrick-Simon

03 22 53 10 49 ou

mediatheque@valdesomme.com

Samedi 16 décembre

Bébés-lecteurs

10 h 45 - 11 h 15

Médiathèque Patrick-Simon

03 22 53 10 49 ou

mediatheque@valdesomme.com

■ WARLOY-BAILLON

Vendredi 8 décembre

Marché de Noël de l'école publique

18h30 - Salle des fêtes

aperpimontfay@gmail.com

Dimanche 10 décembre

Marché de Noël

De 10h à 18h - Salle des fêtes

06 17 01 79 79

Dimanche 17 décembre

Bourse aux jouets

9h - 17h - Salle des fêtes

06 21 33 86 08

Janvier

■ CORBIE

Mardi 16 janvier

Compagnie Sans Soucis

"La Fabrique"

18h30 - Théâtre Les Docks

03 22 96 43 30 ou

serviceculturel@mairie-corbie.fr



Compagnie Les Roger

"Ce que dit un jouet"

20h - La Buanderie

09 80 62 94 66 ou

lespetitesmadames@gmail.com



Mercredi 31 janvier

Agnès Jaoui

"El trio de mis Amores"

20h30 - Théâtre Les Docks

03 22 96 43 30 ou

serviceculturel@mairie-corbie.fr

Du 15 janvier au 17 février

Exposition de Pascal Cottrais

Du mardi au samedi de 9h à 12h

et de 14h à 17h

Centre d'Accueil et d'Animation



■ PONT-NOYELLE

Dimanche 28 janvier

Repas dansant des jeunes aînés

12h - Salle des fêtes

Dimanche 21 janvier

Randonnée

Randonnée Contay - Vadencourt -

Warloy - Baillon - Baizieux

9h - Place Contay

06 17 01 79 79

■ LE HAMEL

Samedi 20 janvier

Soirée repas-cabaret

Salle Polyvalente

Février

■ DAOURS

Samedi 10 février

Concours de Manille

A partir de 14h

Salle polyvalente

■ CORBIE

Mardi 13 février

Compagnie Les Voy'elles qu'on Sonne "Vignes"

20h - La Buanderie

09 80 62 94 66 ou

lespetitesmadames@gmail.com

Jeudi 15 février

Oldelaf et Arnaud Joyet "Traqueurs de Nazis"

20h30 - Théâtre Les Docks

03 22 96 43 30 ou

serviceculturel@mairie-corbie.fr

Du 20 février au 16 mars

Exposition de Nadine Vidal "L'art inversé"

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Centre d'Accueil et d'Animation

Mars

■ LE HAMEL

Dimanche 3 mars

Réderie en salle

Salle polyvalente

■ WARLOY-BAILLON

Samedi 9 mars

Loto

17h30 - Salle des Fêtes



"TOUR DES ÉGLISES" PAR L'OFFICE DE TOURISME

Samedi 10 février - Cerisy

Samedi 24 février - Hénencourt

Samedi 9 mars - Marcelcave

Samedi 23 mars - Lamotte-Warfusée

Officedetourisme@valdesomme.com

03 22 96 95 76



Retrouvez toutes les animations de vos communes sur :

valdesomme.com

PROPRIÉTAIRES, AMÉLIOREZ VOTRE LOGEMENT

**OPÉRATION
PROGRAMMÉE
D'AMÉLIORATION
DE L'HABITAT
2023-2028**

La Communauté de Communes
du Val de Somme vous aide à
rénover votre logement.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

RÉHABILITATION

AUTONOMIE

ASSAINISSEMENT

**Aides financières,
Conseils techniques neutres,
Accompagnement
personnalisé gratuit**

pour votre projet de travaux



Contactez-nous au **03 65 79 01 09**
opahvaldesomme@citemetrie.fr



**DÈS LE
8 JANVIER 2024**

PERMANENCES (SUR RENDEZ-VOUS)

CORBIE

Tous les lundis
De 9h à 12h

**Communauté de Communes
du Val de Somme**
31ter rue Gambetta

WARLOY-BAILLON

2ème vendredi du mois
de 14h à 17h

Mairie
1 rue Jules Ferry

VILLERS-BRETONNEUX

4ème vendredi du mois
de 9h à 12h

Mairie
Place du Général de Gaulle

Pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition.